

La Vallée du Rimon est classé espace naturel préservé. Ce site fait partie d'un couloir écologique avec le Bois Orcan, situé à plus d'un kilomètre au Nord-Est sur la commune de Noyal-sur-Vilaine. En plus du lit du Rimon, l'espace possède des marres où l'on peut observer des espèces de tritons et salamandres protégées. Les vieux arbres du secteur offrent un habitat de choix à l'insecte capricorne. Les zones herbeuses sont fauchées une fois par an avec exportation des déchets verts. Ce procédé permet aux plantes de grainer et à certains oiseaux de nidifier, ainsi que d'appauvrir le sol (limitant la prolifération des orties).

Pour aller plus loin!

Découvrez le territoire autrement avec les circuits du patrimoine

Renseignements et informations sur : www.tourisme.paysdechateaugiron.bzh





SENTIERS

de RANDONNÉE

Pays de Châteaugiron Communauté



* DOMLOUP

La Vallée du Rimon

3 km 1 h



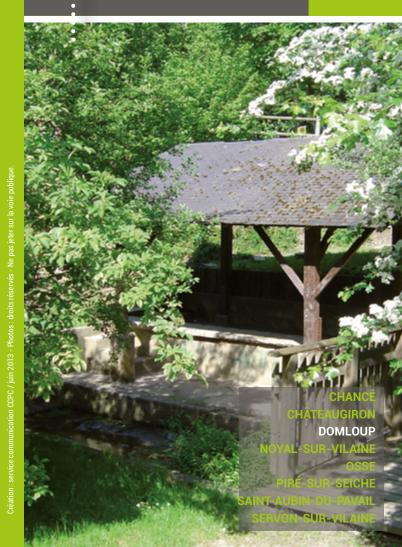


Pays de Châteaugiron Communauté 16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron Tél : 02 99 37 67 68 contact@pcc.bzh www.communaute.paysdechateaugiron.bzh

Merci de rester sur le sentier balisé et de respecter les lieux que vous traversez. Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et assurez-vous d'être bien équipé pour la marche. Feu interdit, interdiction de jeter des déchets.

Pendant votre randonnée, si vous rencontrez une anomalie (balisage manquant ou dégradé, danger potentiel, etc.), merci de le signaler à la mairie de Domloup en appelant le 02 99 37 42 09.

Le Pays de Châteaugiron Communauté vous rappelle que les informations de ce guide ont un caractère indicatif. Il se dégage par conséquent de toute responsabilité en cas d'accidents ou de problèmes survenus sur le(s) itinéraire(s).





Caractéristiques

3 km / 1 h

Praticable toute l'année Attention à la circulation automobile

Signalétique

Continuité



Droite

Gauche

Légende











Pas à pas

n°2 > La Vallée du Rimon

Du parking, passer sur le pont et laisser le lavoir sur votre droite. Après avoir longé le Rimon, continuer à gauche à la fourche jusqu'au terrain de football.

- Contourner celui-ci par un chemin encaissé bordé de châtaigniers, puis continuer sur la petite voie communale, passer à côté des habitations, et descendre le long de cette voie.
- Traverser ensuite la D463 en utilisant le passage piéton sur votre gauche. Tourner à droite puis à gauche juste après le bâtiment commercial. Contourner l'étang par la gauche pour rejoindre le ruisseau de l'Yaigne, prendre ensuite à droite, longer les prairies humides, ancienne lagune réhabilitée pour les expansions de crue.
- Après le bosquet traverser la D463 en empruntant l'aménagement spécifique. Entrer dans la Vallée du Rimon, zone humide naturelle, et remonter le ruisseau jusqu'au parking de départ.

